



LA CFDT DANS LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (CNESER)

Tous les personnels votent du 12 au 15 juin 2023

POURQUOI VOTER AUX ÉLECTIONS CNESER ?

Le Cneser est l'instance de débat entre le ministère (MESR), les acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (personnels, usager·e·s, établissements) et le reste de la société (« Grands intérêts nationaux »).

Il est obligatoirement consulté sur :

- les projets de réformes relatives à l'emploi scientifique et à l'organisation de la recherche ;
- la répartition des emplois et des moyens entre les différents établissements ;
- la création, la suppression ou le regroupement d'établissements ou de composantes ;
- le cadre national des formations, la liste des diplômes nationaux ainsi que les demandes d'accréditation.

Et plus largement sur :

- les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche et les rapports biennaux au Parlement ;
- tout autre point que la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lui soumet.

Il est donc le lieu privilégié du dialogue social concernant notre système d'enseignement supérieur et de recherche dans son ensemble, en complément des travaux des comités sociaux sur les conditions d'emploi du personnel.

POURQUOI VOTER CFDT POUR LE CNESER ?

La CFDT présente des candidat·e·s dans les sept collèges de représentant·e·s des personnels. Les élu·e·s CFDT représenteront donc tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, quels que soient les types d'établissements (EPSCP, EPST ou EPIC) ou les ministères de tutelle.

La CFDT réclame :

- ▶ **Une recherche et un enseignement supérieur dotés d'un budget correspondant à leurs missions...**
 - en luttant contre l'accumulation de nouvelles missions à moyens constants, voire

décroissants, qui mettent les personnels en tension ;

- en défendant de bonnes pratiques en matière de gestion RH : priorité à l'emploi statutaire, limitation de l'emploi précaire, formation des personnels...
- en demandant la compensation de toutes les mesures qui impactent la masse salariale et le financement du GVT ;
- en exigeant un plan d'emploi pluriannuel massif pour garantir la pérennité de notre système d'enseignement supérieur et de recherche.

▶ **Une recherche et un enseignement supérieur plus collaboratifs et respectueux de leur personnel...**

- en défendant une représentation démocratique de l'ensemble des personnels dans les instances ;
- en luttant contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement au travail ;
- en veillant à ce que le Cneser disciplinaire continue à garantir aux enseignant·e·s de l'enseignement supérieur un jugement par leurs pairs ;
- en améliorant la rémunération des agent·e·s ; pour les PRAG et PRCE notamment, nous demandons l'alignement de la politique indemnitaire sur celle que nous avons obtenue pour les enseignant·e·s-chercheur·se·s et chercheur·se·s !

▶ **Une recherche et un enseignement supérieur respectueux de leurs missions...**

- en soutenant le développement des coopérations entre établissements et la coordination de l'ensemble de l'ESR à l'échelle nationale, en sortant d'une logique mortifère de mise en concurrence des établissements ;
- en demandant une régulation de l'offre de formation privée qui en garantisse la qualité et qui préserve la justice sociale ;
- en défendant une continuité entre premier et deuxième cycles au sein des établissements ;

- en rappelant la nécessité d'une politique documentaire de qualité au service de nos missions d'enseignement supérieur et de recherche.

► **Une recherche et un enseignement supérieur à la hauteur des enjeux sociétaux et environnementaux...**

- par le rappel à l'État de ses responsabilités dans la maintenance et la mise en sécurité des bâtiments, la rénovation énergétique des passoires thermiques, etc. ;
- par l'accompagnement des établissements dans l'intégration des enseignements liés à la transition écologique ;
- par l'organisation d'un meilleur accompagnement des étudiant·e·s de l'ensemble des cycles vers l'insertion professionnelle, avec des moyens véritablement dédiés ;
- par le soutien à une politique d'articulation entre lycées et enseignement supérieur, pour favoriser une meilleure réussite des étudiant·e·s.

► **De nouvelles logiques de financement de l'ESR :**

- cesser de tout baser sur les appels à projets et rééquilibrer les financements en faveur des dotations récurrentes ;
- examiner en Cneser des contrats d'objectifs et de moyens des organismes de recherche, qui sont des éléments structurants de la politique publique de recherche !
- repenser le Crédit Impôt Recherche pour soutenir davantage les structures de recherche publiques et favoriser de réelles coopérations entre recherche publique et recherche privée ;
- financer enfin les mesures nouvelles à la hauteur des besoins !

- représentation démocratique et collégialité : la démocratie universitaire est une richesse, la diminuer n'est jamais un progrès ;
- cohérence des projets, qui doivent résulter d'une véritable vision partagée des établissements ; on ne construit pas un projet structurel pour faire plaisir à un jury international !

Dans les entrées comme dans les sorties d'expérimentation, nous nous sommes opposé·e·s aux projets qui ne respectaient pas ces critères.

L'accréditation devait permettre une vision globale des politiques des établissements d'enseignement supérieur. Lors des séances qui y sont consacrées, nous avons étudié attentivement les dossiers présentés et nous avons demandé des garanties sur la soutenabilité financière et humaine des projets présentés.

Pendant la **période de confinement**, nous avons alerté les autorités sur les conditions de travail et de vie des personnels et des étudiant·e·s. Nous avons notamment revendiqué des prolongements des financements de thèse pour tenir compte de la période de confinement, et soutenu les demandes visant à améliorer les conditions de vie des étudiant·e·s les plus fragiles.

Lors des débats sur la **loi de programmation recherche**, nous nous sommes opposé·e·s vigoureusement aux éléments les plus nocifs de la loi et nous sommes battu·e·s pour qu'elle permette malgré tout d'obtenir des avancées en termes de moyens humains et financiers. Cela nous a permis d'obtenir la négociation d'un accord majoritaire sur les carrières et les rémunérations dans l'ESR.

BILAN DU MANDAT

Première délégation au Cneser, la CFDT y a joué pleinement son rôle : nos élu·e·s ont été assidu·e·s aux séances et ont étudié tous les dossiers, qu'ils soient très généraux ou beaucoup plus spécifiques, et ont activement participé aux débats pour défendre les intérêts des personnels et défendre notre vision de l'ESR. Quelques exemples :

Les débats sur la politique de site et les établissements publics expérimentaux : les restructurations continues nuisent à la qualité du service public et déstabilisent les personnels. Les exigences portées par la CFDT :

- association des personnels à la construction du projet ;

LES ENGAGEMENTS DE NOS ÉLU·E·S

- Construire autant que possible des positions communes avec les autres organisations représentatives pour obtenir des résultats concrets.
- Déterminer ensemble nos votes en mettant à profit la diversité de la délégation CFDT pour porter une vision globale de l'ESR.
- Faire connaître nos positionnements à nos mandant·e·s en toute transparence.